



LA QUESTION DU POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DES SALARIÉS



Face à la pénurie d'emplois dans le transport aérien et les augmentations successives du SMIC, la FNAM a lancé une négociation en vue de revaloriser les salaires minimum fixé par la convention collective du Transport aérien personnel au sol. Si les résultats de ces négociations vont avoir pour effet de revaloriser pour certains salariés d'Air France leur prime d'ancienneté, cela ne répondra en rien à la perte du pouvoir d'achat subie au regard des prévisions d'inflation publiées par l'INSEE et qui s'élève à plus de 6 %.

Dans l'attente de l'ouverture des NAO 2023, l'UNPNC-CFDT demande à la Direction l'organisation d'une table ronde pour faire le point sur l'évolution du contexte économique et échanger sur des mesures en faveur du pouvoir d'achat et du pouvoir de vivre des salariés.

Vous trouverez ci-après le courrier envoyé à la Direction.

01 49 89 70 92
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



[unpnc_officiel](#)



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage





Madame Anne RIGAIL
Société Air France
Directrice Générale

ChD/np/22-25

Roissy le 11 juillet 2022

Madame la Directrice Générale,

Alors que les richesses produites par les salariés d'Air France, période COVID isolée, ne cessent d'augmenter, ces derniers subissent dans le même temps, à l'instar des salariés du pays, une forte inflation faisant diminuer leur pouvoir d'achat.

Dans le même temps, la reprise de l'activité atteignant des niveaux quasiment équivalant à ceux de 2019 avec des effectifs qui ont été réduits lors des dernières mesures d'accompagnement PDV, RCC, entraînent des tensions sociales qui s'accroissent par la dégradation des conditions de travail.

Si au niveau de la branche professionnelle, une première réponse devrait être apportée dans les prochains jours avec l'augmentation des minimas conventionnels, ces augmentations ne joueront que sur la prime d'ancienneté et ne seront pas de nature à apporter une réponse à la perte du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés toutes catégories confondues.

La crise sanitaire nous a déjà amenés à mettre sur la table la question du pouvoir d'achat, de la reconnaissance et de la compensation des impacts économiques pour les salariés d'Air France. La CFDT Groupe Air France et l'UNPNC-CFDT estiment nécessaire d'apporter une réponse d'urgence et nous vous demandons la convocation d'une table ronde avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, afin de trouver des mesures en faveur du pouvoir d'achat pour les salariés d'air France.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, madame la Directrice Générale, nos sincères salutations.

Steve Drula
Secrétaire Général
UNPNC CFDT

SPASAF
Roissy-CDG Le Dôme
6 rue de la Hays - BP 10908 Tremblay en France
95731 ROISSY CH de GAULLE Cedex
Tél. 01 41 56 04 83/84 - Fax 01 41 56 04 98
Email : contact@cfdaf.org

Christophe Dewatine
Secrétaire Général
CFDT Groupe Air France

Copie : Patrice Tizon – DP.GD

01 49 89 70 92
07 62 66 91 15



unpnc-cfdt.fr



unpnc_officiel



airfranceunpnc@gmail.com



L'équipage

